

Audiences publiques sur les enjeux de la filière uranifère au Québec Wendake, Québec 24 septembre 2014



#### Mandats spécifiques relatifs à la faune

- Acquisition de connaissances (suivi des populations, biologie des espèces, etc.)
- Mise en valeur, encadrement et développement durable des activités, avec ou sans prélèvement (chasse, pêche, piégeage, observation)
- Élaboration et mise en œuvre de plans de gestion de la ressource faunique (cerfs, orignal, doré, etc.)
- Protection des espèces menacées ou vulnérables
- Protection des habitats fauniques
- Protection de la faune, application et respect des lois
- Etc.





#### Préoccupations et impacts possibles sur la faune

- Toxicologie et contamination :
  - ✓ Rejets dans les milieux atmosphérique et aquatique?
  - ✓ Gestion des résidus?
  - ✓ Impacts sur la santé les populations animales et humaines?





#### Préoccupations et impacts possibles sur la faune

- Fragmentation d'habitats (routes, voies ferrées, transport électrique)
- Traverses de cours d'eau et ponceaux (sédimentation, frayères)
- Dérangement de la faune durant les périodes d'exploration ou d'exploitation
- Ouverture et accès au territoire :
  - ✓ Augmentation du risque d'introduction d'espèces envahissantes
  - Augmentation et dispersion de la pression de chasse et de pêche
- Impacts sur les ressources alimentaires des communautés autochtones
- Importance de la nature des projets et du contexte local et régional





# Mesures pour la gestion de la faune dans un contexte d'ouverture et d'accès au territoire

- Opportunités et conséquences
  - ✓ Présence accrue de travailleurs = augmentation du prélèvement
  - ✓ Voies d'accès au territoire = dispersion du prélèvement
  - ✓ Augmentation du risque d'espèces invasives
- Besoins accrus en protection
- Information et sensibilisation des utilisateurs
- Possibilité de créer des secteurs de chasse ou de pêche à règlementation particulière



#### Protection des habitats fauniques

- Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune
  - ✓ Règlement sur les habitats fauniques
  - ✓ Habitats délimités, en terres publiques
- Onze types d'habitats fauniques
  - ✓ aire de fréquentation du caribou au sud du 52<sup>e</sup> parallèle
  - ✓ aire de mise bas du caribou au nord du 52e parallèle
  - ✓ aire de concentration d'oiseaux aquatiques
  - √ falaise habitée par une colonie d'oiseaux
  - √ habitat du rat musqué
  - ✓ héronnière
  - ✓ île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux
  - ✓ vasière
  - ✓ aire de confinement du cerf de Virginie
  - √ habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable
  - habitat du poisson (non délimité)





#### Protection des habitats fauniques

- Nul ne peut, dans un habitat faunique, faire une activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat de l'animal ou du poisson visé par cet habitat.
- Cette interdiction ne s'applique pas, notamment :
  - ✓ à une activité exclue par règlement;
  - à une activité faite conformément aux normes ou conditions d'intervention déterminées par règlement;
  - √ à une activité autorisée par le ministre ou le gouvernement en vertu de la présente loi.
- Procédure d'autorisation pouvant mener à l'imposition de conditions pour la réalisation d'une activité



#### Protection des habitats fauniques

L'interdiction, établie par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, de faire dans un habitat faunique toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat de l'animal ou du poisson visé par cet habitat ne s'applique pas à une personne qui effectue une activité faisant l'objet d'un projet visé par une procédure d'évaluation et d'examen en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, sauf dans un habitat d'une espèce faunique menacée.



# Évaluation d'impacts environnementaux

- Loi sur la qualité de l'environnement
  - ✓ Procédure sur l'évaluation et l'examen
  - ✓ Sous la responsabilité du MDDELCC, collaboration du MFFP
- Production d'avis fauniques par le MFFP
  - Non restreint au cadre législatif des habitats fauniques
- Expertise régionale impliquée à toutes les étapes requises par la procédure
- Utilisation de données et connaissances fauniques de sources diverses



#### Objectifs des avis fauniques

- Aucune perte nette d'habitat faunique
- Prévenir la mortalité de la faune
- Utiliser une approche préventive
- Assurer une libre circulation des espèces
- Assurer la pérennité des valeurs associées à la faune et à ses habitats
  - Valeurs alimentaires
  - Valeurs culturelles
  - Valeurs écologiques
  - Valeurs économiques
- Obligation de résultats:
  - Évitement
  - Mitigation
  - Compensation







#### En résumé

- Le MFFP est responsable d'assurer la conservation et la mise en valeur de la faune dans le contexte d'un développement durable du territoire.
- Encadrement légal et règlementaire
  - ✓ Protection des habitats fauniques
  - ✓ Production d'avis fauniques dans le cadre des procédures d'évaluation et d'examen
  - ✓ Protection des espèces menacées ou vulnérables
  - ✓ Mesures de gestion de la faune (prélèvements)
- Évaluation et avis par les expertises régionales de la faune
- Résultats: Éviter, atténuer, mitiger ou compenser les impacts du développement

